

VILLE D'EYBENS COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022

Le 24 mars 2022 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : vendredi 18 mars 2022

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverner - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Béatrice Bouchot - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Catherine Noérie - Pascal Boudier - Dominique Scheiblin - Denis Grosjean - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Damien Conticchio - Clotilde Hogrel - Jean-Claude Fernandez – Malika Merabet - Pierre-Georges Crozet - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Philippe Paliard - Régine Bonny – Armand Lévy

Excusés ont donné pouvoir :

Anne-Catherine Jothy à Julie Montagnier

Gilles Bugli à Pascal Boudier

Suzanne Faustino à Xavier Osmond

Mehdi Debza-Kioulou à Denis Grosjean

Jean-Marc Assorin à Hélène Besson Verdonck

Pascale Versaut à Armand Lévy

Secrétaire de séance : Philippe Paliard

Elus en exercice : 33
Elus présents : 27
Ont donné pouvoir : 6
Absents : 0

- **Information du Maire** : Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville.
- Monsieur le Maire accueille Malika Merabet, nouvelle conseillère municipale suite à la démission de Cécile Clément, ainsi que la nouvelle directrice du service communication.
- **Appel des élus**
- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du PV** du Conseil municipal du 3 février 2022 à l'unanimité
- **Questions diverses** : néant
- **Information sur les décisions du Maire** :

[DEC20220111_1](#), [DEC20220111_2](#), [DEC20220120_1](#), [DEC20220124_2](#), [DEC20220127_1](#), [DEC20220201_1](#), [DEC20220208_3](#), [DEC20220208_4](#), [DEC20220217_1](#) concernent des mises à disposition de salles

[DEC20220117_1](#), [DEC20220119_2](#), [DEC20220121_1](#), [DEC20220204_1](#), [DEC20220211_1](#), [DEC20220218_1](#), [DEC20220225_1](#) concernent des concessions dans le cimetière communal d'Eybens

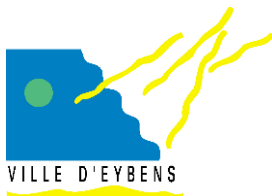
[DEC20220202_1](#) Prestation de services pour une intervention artistique de la compagnie A ring above dans le cadre de l'atelier d'improvisation musique et danse du CRC

[DEC20220203_1](#) Signature d'une convention d'objectifs entre la ville d'Eybens et le sou des écoles

[DEC20220215_1](#) Actions 2022 dans les deux refuges LPO

[DEC20220217_2](#), [DEC20220228_4](#) concernent des renouvellements d'adhésion à des associations pour l'année 2022

- Examen des délibérations



- Elus : 33 élus votants, dont 6 représentés par un pouvoir (délibérations n°1 à 3 – 5 à 11 – 13 à 45 – 47 à 48) ; 32 élus votants, dont 6 représentés par un pouvoir, 1 absent (délibération n° 4 – Béatrice Bouchot s'absente ; délibération n° 12 et 46 – Marie-Chantal Kouassi s'absente)

DEL20220324_1 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge pour aider les victimes de la guerre russo-ukrainienne

Intervention de P Paliard, H Besson Verdonck, M le Maire

Le Conseil municipal condamne sans aucune retenue l'invasion de l'Ukraine par la Russie et souhaite apporter une aide au peuple ukrainien qui a plus que jamais besoin de soins et de produits de première nécessité. Pour répondre à l'appel de la Croix-Rouge et afin de lui apporter un soutien financier, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_2 FINANCES – RESSOURCES – Budget primitif 2022 – Budget principal

Intervention de H Besson Verdonck, JF Michon, B Bouchot, P Bejjaji, A Lévy, X Osmond, R Bonny, M le Maire

Le budget primitif 2022 s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement 21 980 000 € ; Dépenses et recettes d'Investissement 10 045 000 € ;

Total Dépenses 32 025 000 € ; Total Recettes 32 025 000 €

Délibération adoptée par 24 oui, 6 non (H Besson Verdonck, JM Assorin, PG Crozet, Z Sahiri, I Pascal, P Paliard), 3 abstentions (R Bonny, A Lévy, P Versaut)

DEL20220324_3 FINANCES – RESSOURCES – Vote des taux 2022

Intervention de H. Besson Verdonck, D Scheiblin, P Bejjaji, J Montagnier, X Osmond, M le Maire

Le Conseil municipal adopte pour l'année 2022 des taux identiques à 2021 soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,76 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,41 %

Délibération adoptée par 27 oui, 6 non (H Besson Verdonck, JM Assorin, PG Crozet, Z Sahiri, I Pascal, P Paliard)

DEL20220324_4 FINANCES – RESSOURCES – Modalités d'application du temps partiel sur autorisation pour le personnel fonctionnaire, stagiaire et contractuel

Pas d'observations

Le Conseil municipal approuve les modalités d'application du temps partiel sur autorisation présentées.

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°7 du 6 juin 2002.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_5 FINANCES – RESSOURCES – Modification du tableau des emplois

Pas d'observations

Le Conseil municipal approuve la modification de l'extrait du tableau des emplois présenté.

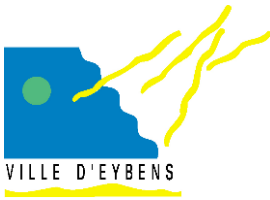
Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_6 FINANCES – RESSOURCES – Adhésion à la centrale d'achat de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Intervention de R Bonny, B Bouchot

Le Conseil municipal approuve la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et autorise M. le Maire à la signer.

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20220324_7 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Intervention de R Bonny, H Besson Verdonck, P Paliard, E Taverner

Le Conseil municipal approuve la Convention Territoriale Globale 2022 – 2026 et décide d'autoriser le Maire à la signer ; ainsi qu'à solliciter toute subvention s'y rapportant.

Délibération adoptée à l'unanimité

M le Maire procède à une suspension de séance de 15 minutes de 20h40 à 20h55.

DEL20220324_8 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – "Un arbre pour ma ville", dispositif de participation des habitants à l'implantation d'arbres sur l'espace public et subvention en nature pour la plantation d'arbres

Intervention de H Besson Verdonck

Le Conseil municipal soutien les actions de développement de la nature en ville, et décide de consacrer au dispositif "Un arbre pour ma ville" un budget d'investissement de 5 000 € par an ; d'approuver le dispositif de subventionnement en nature proposé ; ainsi que l'apport de conseils et de formations aux bénéficiaires ; d'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_9 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Proposition de renommer la halle en bois, halle Pierre Villain

Intervention de A Lévy

Le Conseil municipal décide de renommer la halle en bois située dans le parc de la Maison de l'enfance : Halle Pierre Villain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_10 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions de fonctionnement aux associations

Intervention de R Bonny, JJ Pierre, M le Maire

Afin de soutenir ces associations, le Conseil municipal décide de leur octroyer une subvention de fonctionnement conformément au tableau proposé, de subordonner l'octroi de cette subvention à la signature du contrat d'engagement républicain conformément à la Loi du 24/08/21 et au décret 2021-1947 du 31/12/21.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_11 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Convention cadre entre la Ville d'Eybens et l'Association France Palestine-solidarité-Isère, Grenoble

Pas d'observations

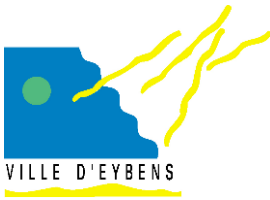
Le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention Cadre entre la Ville et l'Association APFS ainsi que les documents afférents.

Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20220324_12 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour le Collectif Solidarité Internationale

Pas d'observations

Afin de soutenir les actions menées par le Collectif Solidarité Internationale, le Conseil municipal décide de lui octroyer une subvention à projet de 1 000 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain conformément à la Loi du 24/08/21 et au décret 2021-1947 du 31/12/21.



Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

Marie-Chantal Kouassi ne prend pas part au vote qui se déroule en son absence.

DEL20220324_13 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour le Collectif Independencia Pérou

Intervention de P Paliard, MC Kouassi, M le Maire

Afin de soutenir l'action portée par le Collectif Independencia Pérou, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention à projet de 2 000 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20220324_14 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour l'Association ACTED

Pas d'observations

Afin de soutenir les actions portées par l'association ACTED, le Conseil municipal décide de lui octroyer une subvention à projet de 1 000 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_15 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour l'association Amicale Laïque du Sou des écoles

Pas d'observations

Afin de soutenir les actions portées par L'Association Amicale du Sou des écoles d'Eybens, le Conseil municipal décide de lui octroyer une subvention à projet de 500 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_16 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subventions à projets pour le Collège Les Saules

Intervention de R Bonny, C Chavand

Afin de soutenir les trois séjours pédagogiques et linguistiques organisés par le Collège Les Saules, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention à projet de 2 650 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_17 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour l'Association Tohu-Bohu

Intervention de H Besson Verdonck, JJ Pierre

Afin de soutenir l'action de lancement proposée par l'association Tohu-Bohu, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention à projet de 1 000 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

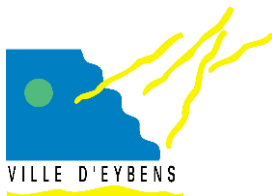
Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20220324_18 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour le Judo Club Eybens

Pas d'observations

Afin de soutenir l'action portée par le Judo Club Eybens, le Conseil municipal décide de lui attribuer une subvention à projet de 1 500 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20220324_19 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Subvention à projet pour le Club Cyclos Eybens-Poisat

Pas d'observations

Afin de soutenir l'action portée par le Club Cyclos Eybens-Poisat, le conseil municipal décide de lui octroyer une subvention à projet de 1 500 € ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_20 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association l'art est création

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention à projet à l'association l'art est création de 200 € pour le projet "Les chevalets en ville" ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_21 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subventions à projet pour l'association Intermezzo

Intervention de H Besson Verdonck, B Garnier, M le Maire

Le Conseil municipal décide d'octroyer des subventions à projet à l'association Intermezzo de 100€ pour le projet "Week-end de répétition des classes de flûtes et de clarinettes" ; de 1 150€ pour le projet "Week-end de répétition de l'orchestre OSE avec soliste" ; de subordonner celles-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_22 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Impulsion

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 1 540€ à l'association Impulsion pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_23 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Compagnie du savon noir

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 1 500€ à l'association Compagnie du savon noir pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_24 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Plein de talent

Pas d'observations

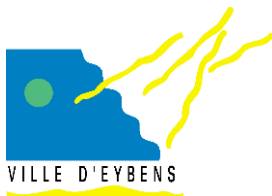
Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 130€ à l'association Plein de talent pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_25 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association A ring above

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 986 € à l'association A ring above pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.



Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_26 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Les idées à listes

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 1 610€ à l'association Les idées à listes pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_27 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Top danses

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 400€ à l'association Top danses pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_28 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Subvention à projet pour l'association Spacejunk

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 5 000€ à l'association Spacejunk pour son projet ; de subordonner celle-ci à la signature du contrat d'engagement ; d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents afférents.

Délibération adoptée par 27 oui, 6 non (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20220324_29 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Adhésion à l'association Trouver les mots

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'association Trouver les mots pour l'année 2022 pour un montant de 10 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_30 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Tarification des ateliers réguliers non hebdomadaires et des ateliers pédagogiques ponctuels du CRC d'Eybens

Intervention de H Besson Verdonck, X Osmond

Le Conseil municipal adopte les nouveaux principes et modalités de tarification proposés, qui prendront effet au 1^{er} septembre 2022. Cette délibération abroge et remplace la n°8 du 19 septembre 2013.

Délibération adoptée à l'unanimité

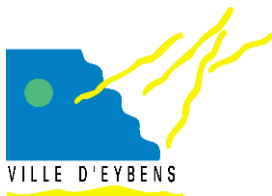
DEL20220324_31 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Organisation de la saison piscine 2022 : Jours, horaires d'ouverture et tarification

Intervention de H Besson Verdonck, A Lévy, X Osmond

Le Conseil municipal approuve les dates et horaires d'ouverture de la piscine ainsi que la tarification, proposés pour la saison estivale 2022. Cette délibération abroge et remplace la délibération DEL20210325_20.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_32 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Convention de partenariat avec l'Entente Athlétique de Grenoble à l'occasion de l'organisation de la course pédestre Grenoble Vizille le 3 avril 2022



Pas d'observations

Le Conseil municipal approuve le partenariat proposé avec l'association Entente Athlétique de Grenoble 38, du 1^{er} au 3 avril 2022, pour l'organisation de la nouvelle édition de la course Grenoble Vizille.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_33 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Convention d'objectif avec le Grenoble Métropole Cyclisme Eybens Formation 38

Pas d'observations

Le Conseil municipal approuve la convention d'objectif avec le GMC EF 38 et autorise le Maire à la signer ; subordonne la signature de cette convention à la signature par l'association du contrat d'engagement républicain.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_34 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Basket-Ball Club Eybens Poisat en direction de classes élémentaires d'Eybens

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 270 € au Basket-Ball Club Eybens Poisat pour ses interventions pédagogiques du 03/01/22 au 11/02/2022 auprès de classes élémentaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_35 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Handball Club Echirolles Eybens en direction de classes élémentaires d'Eybens

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 810 € au Handball Club Echirolles Eybens pour ses interventions pédagogiques du 03/01/22 au 11/02/2022 auprès de classes élémentaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_36 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du club AL Echirolles Eybens tennis de table pour Sport Passion durant les vacances du 21 au 25/02/2022

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300 € au club AL Echirolles Eybens tennis de table pour ses interventions dans le cadre de Sport Passion du 21 au 25/02/2022.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_37 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention des Archers du Château pour Sport Passion durant le cycle du 03/01 au 12/02/22

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 450 € au club Les Archers du Château pour ses interventions dans le cadre de Sport Passion du 03/01 au 12/02/22.

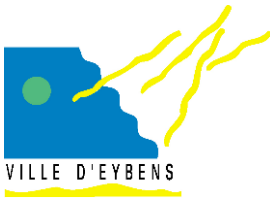
Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_38 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du club A la Découverte du Cirque pour Sport Passion durant les vacances du 21 au 25/02/2022

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 562,50 € au club A la Découverte du Cirque pour ses interventions dans le cadre de Sport Passion du 21 au 25/02/2022.

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20220324_39 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du club Fighting Spirit 38 pour Sport Passion durant les vacances du 21 au 25/02/2022

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 375 € au club Fighting Spirit 38 pour ses interventions dans le cadre de Sport Passion du 21 au 25/02/2022.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_40 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Basket-ball club Eybens Poisat pour Sport Passion durant les vacances du 21 au 25/02/2022

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300 € au Basket-ball club Eybens Poisat pour ses interventions dans le cadre de Sport Passion du 21 au 25/02/2022.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_41 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Achat de matériels d'éclairage public

Pas d'observations

Le Conseil municipal autorise le Maire, à signer l'accord cadre Achat de matériels d'éclairage public avec la société ECLATEC pour Lot 1 : fourniture de luminaires éclairage public, pour un montant minimum annuel de 40 000 € HT et maximum de 200 000 € HT, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution ; avec la société VALMONT FRANCE pour Lot 2 : fourniture de supports éclairage, pour un montant minimum annuel de 500 € HT et maximum de 50 000 € HT, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_42 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Acquisition par la commune de la parcelle BO182 lieudit « Les Flandrus »

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'approuver l'acquisition de la propriété immobilière cadastrée BO182, d'une superficie de 3 282 m², sise lieudit « Les Flandrus » moyennant la somme de 3 000 euros hors frais notariés, à la charge de la commune ; d'autoriser Le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_43 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Convention de co-maîtrise d'ouvrage – Travaux d'urbanisme diffus avenue d'Echirolles

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'autoriser Le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux réalisés avenue d'Echirolles pour le compte de la commune ainsi que tous documents s'y rapportant.

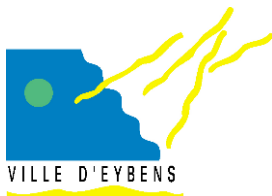
Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_44 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours avec Grenoble-Alpes Métropole – Avenue Jean Jaurès, rues Ravanat et des Acacias

Intervention de P Paliard, M le Maire

Le Conseil municipal décide d'autoriser Le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours versé par la commune d'Eybens dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Jean Jaurès et des rues Eugène Ravanat et des Acacias et ainsi que tous documents s'y rapportant.

Délibération adoptée à l'unanimité



DEL20220324_45 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Cession par la copropriété « Les jardins de la Tuilerie » à la commune d'Eybens

Pas d'observations

Le Conseil municipal décide d'approuver le découpage prévu ; d'autoriser le bornage des parcelles ; de prendre en charge la pose d'une clôture et la moitié des frais de bornage et de notaire ; d'autoriser le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Délibération adoptée à l'unanimité

Denis Grosjean et Mehdi Debza Kioulou ne prennent pas part au vote

DEL20220324_46 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, RISQUES MAJEURS - Avis de la commune d'Eybens sur le projet de Plan de Prévention des Risques Inondation du Drac aval

Intervention de H Besson Verdonck, M le Maire, P Bejjaji

Après examen de la Commission aménagement urbain et transition énergétique du 7/03/2022, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation du Drac Aval.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_47 ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pas d'observations

En application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour désigner les représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS ; et a élu : Julie Montagnier, Xavier Osmond, Anne-Catherine Jothy, Malika Merabet, Dominique Scheiblin, Catherine Noérie, Hélène Besson Verdonck, Armand Lévy.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220324_48 ADMINISTRATION GENERALE – Composition de commissions municipales

Intervention de P Paliard, M le Maire

En application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour désigner les représentants des Commissions municipales, suite aux modifications proposées. Ces modalités abrogent et remplacent celles prises lors de la délibération n°10 du 24 septembre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Maire

Nicolas Richard